

## ADMINISTRATION

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 8 décembre 2017 portant composition de la commission d'évaluation de stage des médecins inspecteurs de santé publique (promotion 2017)**

NOR : SSAR1730948A

La ministre des solidarités et de la santé,  
Vu le décret n° 91-1025 du 7 octobre 1991 modifié relatif au statut particulier des médecins inspecteurs de santé publique;  
Vu l'arrêté du 30 avril 1997 modifié relatif à la formation des médecins inspecteurs de santé publique,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

La composition de la commission d'évaluation de stage des médecins inspecteurs de santé publique, promotion 2017, est fixée comme suit :

Mme Pascale DHOTE-BURGER, représentant le directeur général de l'offre de soins, présidente.  
M. Pierre GUILLAUMOT, représentant le directeur général de l'agence régionale de santé de Bretagne.  
Mme Corinne LE GOASTER, représentant le directeur de l'Agence nationale de santé publique.  
M. Bernard FALIU, médecin inspecteur de santé publique au Haut Conseil de la santé publique.  
M. Guy BOUDET, personnalité qualifiée.

#### Article 2

Le secrétariat de la commission est assuré par l'École des hautes études en santé publique.

#### Article 3

Le directeur des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 8 décembre 2017.

Pour la ministre et par délégation :  
*La sous-directrice du pilotage des ressources,  
du dialogue social et du droit des personnels,*  
M.-F. LEMAITRE